

Contacts

Directeurs/trices des études :

Béatrice DUMONT et Olivia GUILLON

Secrétariat :

Gestionnaire administratif :
Carole IACOPINELLI

Adresse électronique : sec-eco-
meem@univ-paris13.fr

Bureau : K202

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation
et Insertion professionnelle de
l'Etudiant)

Campus de Villetaneuse (Entrée
ouest, sous les amphis 5, 6, 7) :
01 49 40 40 11

Campus de Bobigny (Bât. de
l'Illustration, RDC, salle 18) :
01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) :

CeDIP (Centre du
Développement et de l'Ingénierie
de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-
son-projet-etre-accompagne

Bureau A103 RdC Bâtiment
Lettres et Communication –
Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64
acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A)
01 49 40 37 04
svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

Accès



CAMPUS DE VILLETANEUSE

► En voiture :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

► En transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsault-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrête Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



► | www.univ-spn.fr

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

MASTER Management de l'innovation : financement, protection, valorisation

mention **ECONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHES**

► FORMATION INITIALE

WWW.UNIV-SPN.FR

 **UFR SEG**
Sciences Économiques et Gestion

LES POTENTIELS
RÉVÉLER





CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir suivi et réussi la première année (M1) commune à toutes les spécialités de la mention Economie des entreprises et des marchés.

L'entrée en M2 se fait sur dossier et après entretien. Entrée directe en seconde année (M2) sur dossier et après entretien. Pour les étudiants ayant suivi une formation bac+4 ou bac+5 en droit, économie, gestion, communication, LEA. Pour les étudiants diplômés d'écoles d'ingénieurs ou d'écoles de commerce, habilitées niveau II.

informations inscriptions

ecogestion.univ-spn.fr

Pour plus d'informations

Vie étudiante, frais d'inscription, ... :

www.sorbonne-paris-nord.fr



OBJECTIFS

► Développer des compétences dans une version élargie du management de la propriété intellectuelle mobilisant des connaissances en droit de la propriété intellectuelle et droit des contrats, économie et gestion de l'innovation, de la recherche et développement et de la propriété intellectuelle. Acquérir des méthodes d'évaluation, de valorisation et de gestion de portefeuille de titres de propriété intellectuelle. Approfondir les connaissances en matière de veille et de stratégies dans les secteurs des nouvelles technologies.



COMPÉTENCES VISÉES

-
-
-
-
-

→ POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PRO

- Administrateur de portefeuille de titres de propriété intellectuelle
- Chargé d'affaire en innovation
- Stratège et manager de la propriété intellectuelle
- Négociateur et valorisateur (licensing et marketing technologiques)
- Conseil en propriété industrielle (marques, dessins et modèles)
- Assistant en propriété intellectuelle dans des cabinets juridiques et de conseil
- Gestionnaire de litiges
- Consultant dans des organismes publics et privés de financement de l'innovation

PROGRAMME

MASTER 1^{ère} ANNÉE

SEMESTRE 1

UE 1 Economie de l'entreprise

- Finance et industrie (3 ects) (21h CM)
- Politiques sociales et enjeux managériaux (3 ects) (27h CM)
- Economie de la firme (3 ects) (21h CM))

UE 2 Gestion de l'entreprise

- Etude de marchés (3 ects) (21h CM)
- Analyse financière et ingénierie (3 ects) (27h CM et 15h TD)

UE 3 Méthodes et outils 1

- Anglais (3 ects) (27h TD)
- Tutorat communication (2 ects) (18h TD)
- VBA (2 ects) (24h TD)
- Initiation à l'entrepreneuriat (1 ects) (7h CM)

UE 4 Parcours MI 1

- Economie de l'innovation (3 ects) (27h CM)
- Economie numérique et des réseaux (4 ects) (27h CM)

MASTER 1^{ère} ANNÉE

SEMESTRE 2

UE 5 Méthodes et outils 2

- Tutorat mémoire (1 ects) (9h TD)
- Anglais (3 ects) (27h TD)

UE 6 Parcours Conseil 2 (UE6 ou UE7 au choix)

- Conduite de projet et knowledge management (3 ects) (21h CM)
- Diagnostic stratégique et dynamiques concurrentielles (3 ects) (21h CM)

UE 7 Parcours Data 2 (UE7 ou UE6 au choix)

- Économétrie des données qualitatives (3 ects) (21h CM)
- Introduction au Big data (3 ects) (27h CM)

UE 8 Parcours MI 2

- Croissance et innovation en Europe (3 ects) (21h CM)
- Droit des contrats (3 ects) (21h CM)

UE 9 Stratégie et régulation des entreprises

- IDE et stratégies firmes multinationales (3 ects) (27h CM)
- Politique de la concurrence (3 ects) (21h CM)

UE 10 Mémoire

- Mémoire (8 ects)

MASTER 2^{ème} ANNÉE

SEMESTRE 1

UE 1 Domaines d'application

- Industrie pharmaceutique et santé publique (2 ects) (18h CM)
- Industries créatives (2 ects) (18h CM)
- Agriculture, semence et innovation (2 ects) (0h CM)

UE 2 Ecosystème de l'innovation

- Economics and management of innovation and IP (in english) (2 ects) (18h CM)
- Entreprises et numérique (2 ects) (21h CM)
- Financement de l'innovation (2 ects) (18h CM)
- Marketing of innovation (in english) (2 ects) (21h CM)

UE 3 L'essentiel du droit de l'innovation

- Comment aborder les contrats de l'innovation ? (1 ects) (15h CM)
- Gouvernance et accès aux données (2 ects) (15h CM)

UE 4 L'essentiel du droit de propriété industrielle et intellectuelle

- Comment protéger sa marque, ses dessins et modèles ? (2 ects) (18h CM)
- Comment protéger une innovation par un brevet ? (2 ects) (15h CM)
- Comment mettre en oeuvre le droit d'auteur ? (1 ects) (12h CM)

UE 5 Outils et méthodes généralistes de la conduite de projets

- Management de l'innovation et veille technologique (1 ects) (15h CM)
- Gestion de projets innovants (2 ects) (15h CM)
- Elaborer et analyser un modèle d'affaires (2 ects) (15h CM)

MASTER 2^{ème} ANNÉE

SEMESTRE 2

UE 6 Outils de professionnalisation

- Conférences d'actualité (1 ects) (10h CM)
- TOEIC (1 ects) (0h CM)
- Projet professionnel, insertion et réseaux sociaux - généralités (1 ects) (9h CM)
- Projet professionnel, insertion et réseaux sociaux - métiers de l'innovation (1 ects) (6h CM)
- Projet étudiant : conduite de projet, entrepreneuriat et digital (3 ects) (15h CM)

UE 7 Outils et méthodes du management de l'innovation

- Négocier la cession/achat ou la concession/ licence de droits de PI (2 ects) (15h CM)
- Comptabilité et fiscalité de l'innovation et de la PI (2 ects) (15h CM)
- Valoriser l'innovation de la PI (2 ects) (15h CM)

UE 8 Stage en entreprise

- Stage en entreprise (20 ects)



ORGANISATION DE LA FORMATION

Une première année de master (M1) s'appuyant sur des enseignements fondamentaux pour les étudiants inscrits en formation initiale. Une seconde année de master (M2) centrée sur des enseignements spécialisés dans le management de la propriété intellectuelle.

La formation comprend deux étapes:

- Un enseignement de 408 heures dispensé d'octobre à mars ;
- Un stage obligatoire en entreprise de 3 à 6 mois, débutant en avril et se terminant au plus tard fin septembre, donnant lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance devant un jury.

Méthodes pédagogiques :

Un effectif restreint (environ 25 étudiants) des enseignements s'appuyant sur des études de cas mobilisant des professionnels et des enseignants de différentes disciplines (économie, droit et gestion) des cours dispensés par des professionnels venant de cabinets de conseil en propriété industrielle et de cabinets d'avocats spécialisés en propriété intellectuelle, de services juridiques ou de services de valorisation de la recherche des entreprises et des organismes publics de recherche, de structures publiques ou privées en charge de l'administration de la propriété industrielle (INPI, Registrars, etc.) d'associations et de sociétés coopératives de gestion des droits de la propriété intellectuelle. Réalisation de dossiers et de présentations orales. Apprentissage de techniques de veille sur Internet.